

# **Langue et culture européennes (LCE) :**

## **Espagnol**

- Collège Cheverus -



### **Dispositif :**

Il s'agit d'un enseignement facultatif qui s'appuie sur la langue vivante 2 étudiée au collège : 1h d'espagnol vient donc s'ajouter aux 2h30 hebdomadaires.

### **Public concerné :**

Option ouverte aux élèves ayant suivi une 6ème bilangue espagnol et ayant obtenu de bons résultats, élèves investis et motivés tout au long de l'année. Peuvent également y accéder dans la limite des places disponibles les élèves qui en font la demande. Leur dossier sera alors examiné. L'élève s'engage sur 3 ans (5ème, 4ème, 3ème).

### **Objectifs :**

Cette option permet d'approfondir une langue parlée par plus de 550 millions de personnes dans le monde (3ème rang mondial après le chinois mandarin et l'anglais) en travaillant les différentes compétences langagières orales et écrites. La culture et la civilisation hispanique et latino américaine sont abordées par des activités en lien avec l'actualité, le cinéma, la chanson, la peinture, la littérature, l'architecture....

### **Poursuite d'études après la 3ème :**

À l'issue du collège, le fait de bénéficier d'un enseignement de LCE peut inciter certains élèves à poursuivre un parcours renforcé au sein d'une section européenne proposée au lycée.

Notre lycée de secteur, le lycée Michel Montaigne propose cette section et offre la possibilité à nos élèves de continuer cet enseignement dans des classes avec un excellent recrutement.

De plus cette option permettra à ces élèves d'obtenir le baccalauréat avec la mention : section européenne espagnole, cette dernière étant très appréciée pour la poursuite d'études supérieures.